

La parution de ce procès-verbal est autorisée conditionnellement à la réserve suivante : Le procès-verbal sera approuvé lors de la séance du 2 février 2026 et signé par le greffier et le maire ou la personne qui présidera cette séance.

CANADA  
PROVINCE DE QUÉBEC  
VILLE D'ACTON VALE

Procès-verbal d'une séance extraordinaire du Conseil de la Ville d'Acton Vale, tenue à l'Hôtel de Ville d'Acton Vale, le 20 janvier 2026 à 16 h 00 heures et à laquelle sont présents :

Siège #2 - Johanne Joannette  
Siège #4 - Annie Gagnon  
Siège #5 - Bruno Lavallée

sont absents à cette séance :

Siège #1 - Yves Arcouette  
Siège #3 - Raymond Bisaillon  
Siège #6 - Michel Dorais

formant quorum sous la présidence de monsieur le maire Éric Charbonneau. Monsieur Stéphane Chagnon, directeur général et Madame Claudine Babineau, OMA, greffière, assistent également à cette assemblée.

Les élus municipaux ont accepté la transmission de l'avis de convocation par courriel et acceptent individuellement que les sujets suivants soient traités à la présente séance.

## **1 OUVERTURE DE LA SÉANCE**

Après vérification du quorum, monsieur le maire déclare la séance ouverte.

**2026-01-042**

## **2 - ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

La greffière dépose au Conseil le certificat de signification attestant que tous les membres du Conseil ont reçu l'avis de convocation de la présente séance extraordinaire et monsieur le maire fait la lecture de l'avis de convocation, lequel est ci-après reproduit :

Acton Vale, le 20 janvier 2026

### **AVIS DE CONVOCATION**

Par la présente, vous êtes convoqué (e) à une séance extraordinaire qui aura lieu mardi, le 20 janvier 2026 à 16 h à l'Hôtel de Ville afin de traiter les items suivants :

#### **1 - OUVERTURE DE SÉANCE**

#### **2 - ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

#### **3 - SUJETS À DISCUTER**

**3.1 - Désignation des signataires d'une servitude en faveur de la Ville d'Acton Vale - Les Quartiers St-André Inc.**

#### **4 - CLÔTURE ET LEVÉE DE LA SÉANCE**

La conseillère Johanne Joannette propose, appuyée par le conseiller Bruno Lavallée et il est résolu d'accepter l'ordre du jour, de la séance extraordinaire du 20 janvier 2026.

**Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.**

### **3 - SUJETS À DISCUTER**

**2026-01-043**

#### **3.1 - Désignation des signataires d'une servitude en faveur de la Ville d'Acton Vale - Les Quartiers St-André Inc.**

Attendu que, le 1er octobre 2025, la Ville d'Acton Vale a signé, en vertu de la résolution numéro 2025-10-350, une entente relative à des travaux municipaux avec Les Quartiers St-André, représentés par monsieur Alexandre Chevarie ;

Attendu que ladite entente prévoit que le promoteur s'engage à faire préparer, à ses frais, une servitude d'aqueduc et d'égout, ainsi qu'une servitude de passage et de non-construction en faveur de la Ville d'Acton Vale, afin de permettre l'accès aux conduites principales d'aqueduc et d'égout ;

Attendu qu'il y a lieu de désigner les signataires de ladite servitude ;

En conséquence, la conseillère Annie Gagnon propose, appuyée par la conseillère Johanne Joannette et il est résolu :

D'autoriser le maire et la greffière à signer, pour et au nom de la Ville d'Acton Vale, tout acte, document ou écrit nécessaire afin de donner plein effet à la présente résolution.

**Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.**

### **4 - CLÔTURE ET LEVÉE DE LA SÉANCE**

Le conseiller Bruno Lavallée propose et il est unanimement résolu de lever l'assemblée à seize heure trois minutes (16:03).

---

Éric Charbonneau  
Maire

---

Claudine Babineau, OMA  
Greffière